

Marathon fleuret 2014

Challenge C.E.P benjamins, minimes, cadets



Challenge C.E.P - Marathon fleuret 2014

benjamins, minimes 2002-1999 , cadets 1997-1998

Pays : _____ Ligue/ Fédération: _____

Nom et téléphone du responsable : _____

Club : _____ Tel : _____



Nom	Prénom	Date de naissance

Arbitre :



Liste des Hôtels

Hôtel NOVOTEL (3 stars) –tarif du marathon fleuret 2013 (2 min à pied)
22 rue Voltaire 94270 LE KREMLIN BICETRE France
tel : (+33)1/45211909 -



Hôtel IBIS Porte d'Italie (2 stars) tarif du marathon fleuret 2013 (5 min par tram)

13, rue du Val de Marne - 94250 - GENTILLY - FRANCE
Tel : (+33)1/49699494
Single room, Double room, Triple room with breakfast :



Marathon fleuret 2014

Challenge C.E.P benjamins, minimes, cadets



Challenge C.E.P - Marathon fleuret 2014

benjamins, minimes 2002-1999 , cadets 1998-1997

épreuve comptant dans
FFE
Classement National



1-2 Février 2014

Halle Carpentier, 81 Bd Masséna 75013 PARIS France

Tournois fleuret avec repêchage

Catégories: cadets (1997-1998) & minimes, benjamins (1999-2000-2001-2002)
hommes et dames fleuret

Information - Inscriptions: avant le 26 janvier 2014

Par internet : <http://www.escrime-cep.com>

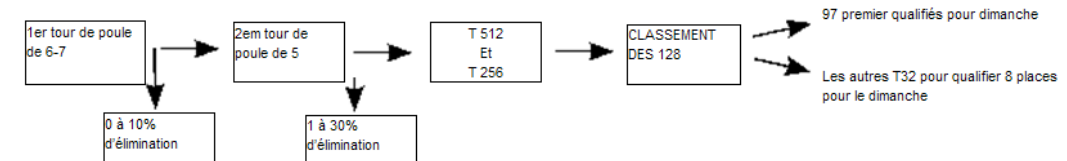
Par e-mail : marathon2014@escrime-cep.com

Par tel : 0033 – (0) 6 87 69 09 39

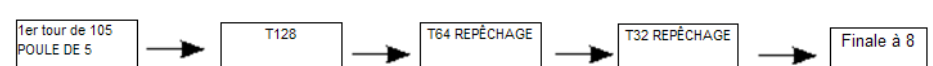
Par fax : 0033 – (0) 1 46 77 00 84

Formule 2013

Samedi



Dimanche



ARTICLE 1 : Epreuve, date et lieu

Epreuves individuelles de fleuret :

Cadets hommes et dames (1997 -1998)
Minimes hommes et dames (1999-2000-2001-2002),

Le surclassement est autorisé pour les benjamins (2002-2001).

Dates : **Vendredi 31 janvier, samedi 1 février 2014, Dimanche 2 février 2014**

Lieu : Halle Carpentier, 81 Bd Masséna 75013 PARIS France



ARTICLE 2 : Tenue

Tenue 350 N ou 800N (FIE), avec sous cuirasse 800 N.

Masque 350N ou 800N - bavette électrique pour les cadets uniquement

Lames 5 et moins. Toutes les poignées sont autorisées. Tous les types de lames sont autorisés : maraging, et non maraging



ARTICLE 3 : Formule

Samedi – tournois préliminaire

Poules : 2 tours de poules.

Tableau d'élimination directe de 256 ; 105 qualifiés pour le dimanche

Détail : *après T128 les 97 premiers du classement sont qualifiés pour le dimanche*

Tableau pour les 31 autres, qualification de 8 tireurs pour le dimanche

Dimanche - tournois avec repêchages

105 tireurs, poule de 5 ; Tableau de 128 ;

Tableau de 64 avec repêchage à partir du tableau de 64 jusqu'aux quarts de finale

Finale à 8 : quart, demie et finale sans repêchage.



ARTICLE 4 : Horaires

Vendredi 31 janvier 2014

Toutes les catégories	
14h00 to 20h00 :	Ouverture salle d'entraînement
14h00 to 20h00 :	Inscription, Pointage, Photos, Accréditation, contrôle matériel, stickers
19h30 :	Réunions des arbitres engagés
21h00 :	Création des poules

Samedi 1 février 2014

Tous les participants doivent être présent sur leurs pistes à 7h30 pour les minimes dames et cadets hommes ou 14h pour les minimes hommes et cadets dames, en cas d'absence après 3 appels ils seront scratchés

Cadets hommes 97-98	Minimes Dames 99-02	Minimes hommes 99-02	Cadets Dames 97-98
6h30 ouverture salle	6h30 ouverture salle	11h45 ouverture salle	11h45 ouverture salle
7h30 début des Poules	7h30 début des Poules	14h00 début des Poules	14h00 début des Poules
13h Tableau de t32	13h Tableau de t32	20h Tableau de t32	20h Tableau de t32

Dimanche 2 février 2014

Toutes les catégories			
7h00 : Ouverture Halle	8h00 : Début des poules	10h00 :T64 avec repêchage	17h00 Finales à 8
			18h30 Remise des prix

ARTICLE 5 : contrôle du vendredi

Le pointage des tireurs et inscriptions sera procédé vendredi 31 janvier 2014 de 14h à 20h

Un contrôle matériel sera opéré uniquement le vendredi 31 janvier de 14h à 20h à la Halle Carpentier. Masque, fleuret, gants et cuirasse électrique seront contrôlés.

Pointage et réunion des arbitres **obligatoire** à 19h30 – suite à des problèmes engendré l'année passé par certain club en cas d'absence une amande de 350€ sera appliquée

Salle d'entraînement ouverte de 14h-20h

ARTICLE 6 : Accréditation

Les demandes d'accréditations pour les entraineurs sont à faire avant le 15 janvier 2014 par e-mail ou directement sur le site rubrique accréditation accréditation@escrime-cep.com

- 1 accréditation pour 1 à 4 tireurs présents
 - 2 accréditations pour 5 à 9 tireurs présents
 - 3 accréditations pour 10 à 13 tireurs présents
 - 4 accréditations pour 14 à 17 tireurs présents
 - 5 accréditations pour 18 à 20 tireurs présents
 - 8 accréditations pour 21 à 29 tireurs présents
 - 10 accréditations pour 30 et plus présents
- aucune accréditation ne sera faite après cette date.

La récupération des accréditations sera faite exclusivement le vendredi 31 janvier à la halle de 14h à 19h



ARTICLE 7 : Arbitrage

Pour tous les clubs, délégations nationales ou de ligue, comprenant plus de 3 tireurs, 1 arbitre sera demandé, comprenant 10 tireurs et plus, 2 arbitres seront demandés, pour 15 tireurs et plus, 3 arbitres seront demandés, pour 25 tireurs et plus, 4 arbitres seront demandés.

Il sera possible aux clubs, délégations le souhaitant, de payer un forfait de 159 € avant le 26 janvier, afin de ne pas être tenues de présenter un arbitre. Cette somme permettra de rechercher des arbitres supplémentaires.

La non présentation d'un arbitre entrainera une amende de 350€ par arbitre manquant.

- Les clubs n'ayant pas inscrit d'arbitre avant le 26 janvier, ou qui n'ont pas joué le jeu l'an passé avec leur(s) arbitre(s) devront fournir un chèque caution 350 euros pour l'arbitrage lors des engagements le vendredi.
- Réunion et pointage des arbitres Vendredi 31 janvier 2014 à 19h30. **L'absence de l'arbitre vendredi 19h30 et ou samedi 4 février 7h00, entraîne disqualification des tireurs du club ou d'une amande de 350 euros au club pour ne pas avoir présenté d'arbitre. En cas de retard de l'arbitre, une pénalité financière lui sera appliquée**
- L'engagement des arbitres est pour le temps de la compétition, les clubs s'engagent donc à fournir des arbitres pour les 2 jours d'épreuve.

ARTICLE 8 : Directoire technique

Toute contestation sera tranchée par un directoire technique constitué le jour de l'épreuve.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accidents, vol ou perte pouvant survenir aux participants ou aux spectateurs. Les organisateurs se réservent le droit de modifier la formule en fonction du nombre de participants. Le fait de s'engager, implique l'acceptation du présent règlement et des dispositions qui en découlent.

ARTICLE 9 : Inscription date limite dimanche 26 janvier 2014

Aucune inscription ne sera prise sur place

Les inscriptions des français sont garanties jusqu'au 02 janvier 2014. **(épreuve comptant pour le classement national français).**

Les inscriptions devront comporter les noms, prénoms, dates de naissance et téléphone.

Les inscriptions devront parvenir au C.E.P jusqu'au dimanche 26 janvier 2014	
sur le site :	http://www.escrime-cep.com rubrique inscription marathon 2014
Par E-mail	marathon2014@escrime-cep.com
Par Courrier :	Mme LE CORRE Pascale - C.E.P - Cercle des Escrimeurs Parisiens 24 r Moulin de la Pointe 75013 PARIS - FRANCE

Afin de garantir le bon déroulement de l'épreuve, les organisateurs s'autorisent à anticiper la date de clôture des inscriptions, au cas où le nombre d'inscrits excéderait les capacités d'accueil de la compétition. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée.

ARTICLE 10 : Paiement

Selon qu'il soit acquitté avant ou après le 26 janvier 2014, le montant des droits d'engagement est fixé à :

Paiement avant le 26 janvier 2014	29€
Paiement à partir du 26 janvier 2014	37 €

Nota : Le paiement anticipé n'est pas obligatoire, mais permet un droit d'engagement moins cher. Il est possible de payer le jour de l'épreuve

En cas de non-participation ne seront remboursés que les engagés ayant prévenu l'organisateur au moins 120h avant le début de l'épreuve (soit avant le lundi 27 janvier 2014 - 7h30). Après ce délai aucun remboursement ne sera effectué.

Mode de paiement :

CB Visa MasterCard :		Sur le site du club : http://www.escime-cep.com Allez dans inscription sur marathon fleuret 2014
Par virement :		Nous contacter par mail : marathon2014@escrime-cep.com
par chèque uniquement pour les français		adressé avec l'inscription par courrier au CEP- Cercle des escrimeurs parisiens : Mme LE CORRE Pascale - C.E.P - Cercle des Escrimeurs Parisiens 24 r Moulin de la Pointe 75013 PARIS - FRANCE

ARTICLE 11: Licences

Ne seront acceptés que les tireurs en possession d'une licence 2014.

Toutes les licences nationales (françaises et étrangères) ou FIE sont acceptée

ARTICLE 12 : Récompenses

Seront récompensés par trophées, coupes ou médailles :

Les 8 premiers. Et les 3 meilleurs Benjamins surclassés (années 2002, 2001).

Des lots en valeurs récompenseront les premiers : Ordinateurs portables, console, TV, IPAD, Caméscopes, Système Home Vidéo, Lecteurs DVD 3D, IPOD, matériel informatique.



ARTICLE 13 : Stand des stands de matériel seront présents tout le week-end

ARTICLE 14 : Restauration Une buvette sera mise en place.